



Géomaticien/ne CFC, édicition

Remplace: INFOformation&profession «Géomaticien/ne CFC, en procédure d'audition» du 29.11.2023.

Géomaticien/ne CFC

SWISSDOC 0.410.13.0, 5.410.2.0, n° 64105

Durée de la formation: 4 ans

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation, mesures d'accompagnement y comprises

L'ordonnance sur la formation professionnelle a été révisée comme suit:

Audition: 15 novembre 2023

Édicition: 3 avril 2024

Entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2025

Procédure de qualification, certificat et titre: 1^{er} janvier 2029

Cette ordonnance sur la formation professionnelle initiale remplace l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de géomaticien/ne CFC du 7 octobre 2009 (64104).

Le plan de la formation sera disponible sur le site internet de l'association www.formation-geomatique.ch et sous www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr.

La version imprimée de l'ordonnance de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, www.publicationsfederales.admin.ch et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI www.sefri.admin.ch.